

Ellezelles

Maison
du Pays
des Collines

Commune d'Ellezelles



Ellezelles

PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT
RURAL
(PCDR)



PARTIE IV
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

TABLE DES MATIERES

1. Objectifs généraux.....	3
1.1 Un territoire qui cultive sa distinction	3
1.1.1 Un territoire qui préserve et rend plus accessibles ses atouts	4
1.1.2 Un territoire qui rend l'ensemble des Ellezellois acteurs de l'amélioration de leur environnement	4
1.1.3 Un territoire qui réduit ses besoins énergétiques et investit dans l'énergie renouvelable	4
1.1.4 Un territoire qui anticipe et encadre son aménagement.....	5
1.1.5 Les projets en lien avec l'objectif « Un territoire qui cultive sa distinction »	6
1.1.6 Indicateurs en lien avec l'objectif « Un territoire qui cultive sa distinction »	6
1.2 Un territoire qui nourrit les relations	7
1.2.1 Un territoire qui diversifie les solutions de mobilité	7
1.2.2 Un territoire qui diversifie les solutions de mobilité	7
1.2.3 Un territoire qui favorise la solidarité et la convivialité	8
1.2.4 Un territoire qui aide les jeunes à se construire et à construire leur avenir	8
1.2.5 Un territoire qui investit dans la culture, les artistes et le sport.....	9
1.2.6 Les projets en lien avec l'objectif « Un territoire qui nourrit les relations »	9
1.2.7 Indicateurs en lien avec l'objectif « un territoire qui nourrit les relations »	10
1.3 Un territoire qui valorise ses ressources locales	10
1.3.1 Un territoire qui stimule l'envie, la production et la consommation de produits locaux	10
1.3.2 Un territoire qui élargit et déploie ses atouts touristiques	11
1.3.3 Un territoire qui supporte l'emploi local	11
1.3.4 Un territoire qui encourage une agriculture durable et pérenne	12
1.3.5 Les Projets en lien avec l'objectif « Un territoire qui valorise ses ressources locales »	12
1.3.6 Indicateurs en lien avec l'objectif « Un territoire qui valorise les ressources locales »	12
2 Objectifs convergents	13
2.1. Maison du Pays des Collines.....	13
2.2. Parc naturel du Pays des Collines	13
2.3. Centre culturel du Pays des collines	15
2.4. Contrat de Rivière.....	16
2.5. ADL.....	17

PCDR ELLEZELLES

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT (PARTIE IV)

La stratégie de développement du PCDR s'articule autour d'un défi global, de trois objectifs et de 13 sous-objectifs.

Défi :

FAIRE EVOLUER ELLEZELLES SANS DENATURER LE TERRITOIRE

L'expression d'un « défi » général condense la philosophie de la stratégie que l'on va développer.

La stratégie du PCDR d'Ellezelles est structurée en deux grands chapitres :

- Les objectifs généraux et des sous objectifs liés au territoire propre
- Les objectifs convergents d'autres projets ou programmes au service de la stratégie du PCDR d'Ellezelles

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'image de la Partie I du PCDR (Analyse socioéconomique du territoire), les trois objectifs généraux correspondent aux trois piliers du développement durable (environnemental, social, économique).

La stratégie du PCDR d'Ellezelles vise à engager le territoire dans une trajectoire de changement pour relever les grandes transitions des prochaines années. Elle vise à adapter le modèle communal ellezellois, tout en s'appuyant sur ce qui constitue son identité et son « ADN » : sa dynamique associative, ses qualités paysagères, son folklore et son cadre de vie rural. En effet, il est primordial d'amener le territoire à anticiper les changements en matières économique, environnementale et sociale ; à pouvoir s'adapter, soutenu par ses divers projets, à un contexte supra-territorial changeant.

1.1 UN TERRITOIRE QUI CULTIVE SA DISTINCTION

Plusieurs raisons font d'Ellezelles un territoire unique, qui rend très fiers les Ellezellois :

- Des paysages diversifiés et exceptionnels
- Un environnement naturel de qualité
- L'engagement de la commune dans une série de projets liés à l'énergie renouvelable et à la résilience
- Une diversité socio-culturelle
- Le folklore
- Les produits gastronomiques

Les citoyens s'inquiètent des menaces qui pèsent sur ce cadre de vie rural. Le premier sous-objectif vise donc la protection et le développement des spécificités rurales chères aux habitants.

1.1.1 UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE ET REND PLUS ACCESSIBLES SES ATOUTS

Le territoire est riche de divers éléments de distinction : son environnement naturel et paysager, sa caractéristique « village élu du folklore », des éléments de petit patrimoine distillés sur les trois villages, ses attraits gastronomiques... Ces éléments ont façonné le cadre de vie et les paysages du territoire.

Tous ces aspects, propices au développement, contribuent depuis des années à l'aura régional d'Ellezelles. Néanmoins cette dynamique s'essouffle petit à petit, en se reposant sur ses acquis. La diversité écologique du territoire est menacée, un grand pan du folklore est sous-exploité, le petit patrimoine se délabre...

Il est essentiel de préserver le Patrimoine sous toutes ces formes d'une part pour maintenir et développer leur diversité et d'autre part pour amener les ellezellos à se réapproprier ces distinctions. En effet, de ces atouts dépendent l'accroissement et la pérennité de l'attractivité, résidentielle et touristique, du territoire tout en garantissant sa résilience.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Regain d'attention accordée au patrimoine local
- Préservation et renforcement de la qualité des différents patrimoines
- Renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire
- Multiplication de supports d'activités touristiques, ludiques, pédagogiques, ...
- Stimulation d'un tourisme de randonnée, rencontre et découverte

1.1.2 UN TERRITOIRE QUI REND L'ENSEMBLE DES ELLEZELLOIS ACTEURS DE L'AMÉLIORATION DE LEUR ENVIRONNEMENT

La nature présente une qualité exceptionnelle sur le territoire communal, mais aussi une certaine fragilité face aux nuisances anthropiques. La biodiversité liée aux zones humides et les paysages sont, avec la faune locale, les principales forces de cet environnement naturel. De plus, les ressources, principalement l'eau, nécessitent une gestion attentive afin de les valoriser et de les préserver.

Différentes actions de préservation de la biodiversité sont déjà en cours sur le territoire communal, mais les efforts doivent être poursuivis, tant au niveau de la sphère publique que privée, mobilisant ainsi l'ensemble des forces vives de la commune et de ses partenaires supra-communaux.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Modification des comportements individuels et collectifs
- Préservation des ressources non renouvelables
- Amélioration des conditions de vie et de santé des habitants
- Contribution aux objectifs environnementaux fixés à un niveau supérieur
- Développement de retombées touristiques du patrimoine naturel

1.1.3 UN TERRITOIRE QUI RÉDUIT SES BESOINS ÉNERGÉTIQUES ET INVESTIT DANS L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Comme stipulé dans le PAEDC, l'administration communale de Ellezelles a décidé de fixer un objectif de réduction de ses émissions patrimoniales de 50% à l'horizon 2030 par rapport à 2006 en misant sur la réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments par des mesures d'efficacité énergétique comme l'isolation de ses bâtiments et des mesures comportementales. La Commune vise également une diminution de 60% des consommations de l'éclairage public, ainsi que le développement des énergies renouvelables sur les sites communaux.

En fixant ce cap ambitieux, Ellezelles place la transition énergétique au cœur de sa stratégie et s'engage à réduire sa dépendance aux énergies fossiles et ses émissions de gaz à effet de serre, se positionnant ainsi comme leader exemplaire de cette transition sur son territoire.

Cet objectif permettra d'une part d'équiper le territoire en dispositifs techniques, permettant notamment la production d'énergie renouvelable et d'autre part de créer et entretenir un état d'esprit favorable aux modifications de comportement auprès des citoyens notamment en matière de consommation et production d'énergie.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Réduction de l'empreinte carbone de la commune
- Réduction de la facture énergie de la commune et des habitants
- Modification des comportements individuels et collectifs
- Multiplication d'initiatives publiques et privées orientées « énergie »

1.1.4 UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE ET ENCADRE SON AMÉNAGEMENT

Le cadre de vie rural est une des principales caractéristiques du territoire ellezellois. Pour préserver cette ressource et atteindre un développement durable et cohérent des villages, il est urgent d'adapter le modèle d'aménagement actuel et de redéfinir un juste équilibre entre le vivre ensemble et la recherche de confort individualiste

Le développement de l'habitat hors des limites bâties des centres des villages a conduit au morcellement du paysage et à l'étalement des villages. En résulte, un territoire diffus, très consommateur d'espace, avec des villages qui se rejoignent presque par la construction successive d'habitations et dont les limites et l'identité sont de moins en moins perceptibles.

Quant aux logements, ils doivent s'adapter aux dynamiques démographiques (vieillesse de la population) mais aussi aux nouveaux modes de vie (familles monoparentales ou recomposées, habitat évolutif, habitat groupé). L'habitat doit également répondre à des enjeux variés comme de nouvelles exigences environnementales liées au choix des matériaux notamment, tout en préservant le patrimoine bâti. De plus, les prix de l'immobilier augmentent depuis une vingtaine d'années, ce qui représente un véritable frein à l'accessibilité immobilière des jeunes ou des catégories socioprofessionnelles peu aisées.

De plus, il s'agira de considérer la qualité patrimoniale dans les réhabilitations et de préserver les qualités environnementales, par la prise en compte du réseau écologique et de la trame verte et bleue, dans tous les projets d'urbanisation. La préservation du réseau hydrographique de toute pollution, notamment, doit être étudiée au niveau individuel, collectif et supra communal.

Il apparaît donc nécessaire, voire urgent, de développer une vision globale et prospective de l'aménagement du territoire, tout en préservant l'identité rurale des villages et en renforçant le sentiment d'appartenance des habitants.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Amélioration du cadre de vie des habitants
- Maîtrise du développement territorial
- Préservation de la qualité paysagère et sauvegarder les noyaux bâtis villageois
- Rénovation et réaffectation du bâti existant
- Préservation des terres agricoles
- Réduction de la dépendance à la voiture individuelle
- Lutte contre le phénomène de villages-dortoirs

1.1.5 LES PROJETS EN LIEN AVEC L'OBJECTIF « UN TERRITOIRE QUI CULTIVE SA DISTINCTION »

1. Mettre en évidence le petit patrimoine
2. Mettre en valeur les moulins de l'entité
3. Préserver et faire connaître le patrimoine immatériel
4. S'appuyer sur le patrimoine pour développer l'offre touristique
5. Améliorer la qualité des cours d'eau
6. Développer l'agroforesterie
7. Renforcer la trame noire
8. Faire d'Ellezelles une commune zéro déchet
9. Développer le maillage écologique
10. Créer un espace de détente et de sensibilisation à la nature
11. Mettre en place une politique de diminution de la consommation énergétique / concrétiser le PAEDC
12. Développer l'habitat léger ou alternatif
13. Elaborer un projet du quartier Beaubourg
14. Aménager le cœur d'Ellezelles
15. Aménager la place de la gare
16. Aménager le cœur du Grand Monchaut
17. Aménager le centre de Wodecq
18. Aménager le cœur de village de Lahamaide – volet 1 : cœur de village
19. Aménager le cœur de village de Lahamaide – volet 2 – aménagements complémentaires
20. Construire une stratégie globale d'aménagement du territoire
21. Créer des logements tremplins
22. Créer des logements pour personnes âgées

1.1.6 INDICATEURS EN LIEN AVEC L'OBJECTIF « UN TERRITOIRE QUI CULTIVE SA DISTINCTION »

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre, ...)
Création de circuits touristiques	2/10 ans	Administration communale, Maison du tourisme
Réalisation de travaux de mise en valeur d'éléments patrimoniaux	1/3 ans	Administration communale
Actions de promotion du patrimoine immatériel	1/an	Affiches, communication, ...
Création de groupes de travail	1/3 ans	Administration communale
Réduction de la quantité de déchets	-10 % / 10 ans	IPALLE, Administration communale
Réalisation d'aménagements d'espaces publics	1/3 an	Administration communale
Taux d'occupation de logements pour jeunes/personnes âgées	100 %	Administration communale
Satisfaction des utilisateurs par rapport aux aménagements réalisés	80 %	Questionnaire de satisfaction

1.2 UN TERRITOIRE QUI NOURRIT LES RELATIONS

La ruralité, c'est aussi une vie de village à l'ambiance conviviale et solidaire, et les habitants considèrent qu'il s'agit là aussi d'une spécificité rurale à préserver, voire à retrouver ou à renforcer.

Les liens entre les habitants, leur unité, doivent être renforcés afin de créer une identité commune sur laquelle s'appuyer, cet objectif agira ainsi sur l'amélioration du tissu socio-culturel, la mobilité, le maintien des jeunes sur le territoire et la convivialité.

La mobilité dans la commune est fortement liée aux déplacements en voiture. Il s'agira donc de mettre en place un cadre favorisant au mieux une mobilité alternative. Il faut également veiller à ce que l'ensemble de la population puisse se déplacer facilement en tenant compte des situations de chacun (jeunes enfants, personnes âgées, personnes handicapées...).

Le manque global de sécurité (routière, envers les usagers faibles), l'offre limitée du TEC et le manque de valorisation du potentiel de sentiers pour les déplacements quotidiens accentuent une faiblesse en matière de mobilité pour tous.

1.2.1 UN TERRITOIRE QUI DIVERSIFIE LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Le tissu associatif ellezellois est riche et diversifié. Aussi, c'est un secteur qui joue un rôle important de liaison entre les citoyens.

Toutefois, cette dynamique associative connaît un essoufflement, un vieillissement de ses membres et un manque de coordination et de communication.

Ce présent objectif aura vocation d'accroître la vitalité et la visibilité du secteur associatif et de moderniser les modalités de son action. Il s'agit aussi d'adapter le soutien à ce secteur, vecteur de lien social.

Une réflexion sur la coordination du travail et des événements associatifs doit également être menée sur l'ensemble du territoire.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Dynamisation générale des associations
- Renforcement de la cohésion sociale dans les villages et sur le territoire en général
- Développement l'esprit citoyen
- Renforcement du sentiment d'identité et d'appartenance communale
- Création de nouvelles activités et de nouvelles initiatives

1.2.2 UN TERRITOIRE QUI DIVERSIFIE LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

La voiture est nécessaire pour sortir du village et accéder aux commerces, à l'emploi, aux services, aux distractions, qu'ils soient situés ou pas sur la commune. Cet état de fait pose question car une partie de la

population n'as pas accès à un véhicule personnel et certains ressentent la volonté croissante de réduire l'incidence environnementale de leurs déplacements.

L'offre en transport en commun est considérée comme insuffisante pour les habitants, principalement orientée vers les déplacements scolaires. Il faut néanmoins prendre en compte le projet de redéploiement des TEC sur la zone d'Ath qui proposera, dans quelques années, des liaisons complémentaires au réseau structurant actuel (dont la commune d'Ellezelles n'a pas accès actuellement), notamment via des dessertes non directes et ce, toute la journée.

Il s'agira à la fois de permettre une meilleure inclusion des populations les moins mobiles et les plus fragiles et de prendre en compte le défi environnemental en accompagnant le développement d'infrastructures de mobilité adaptées au territoire rural. Ces nouvelles solutions de mobilité locales devront être complémentaires au nouveau projet de réseau de transport porté par le TEC.

- Impacts attendus et effets multiplicateurs
 - Multiplication des liens de solidarité et d'entraide
 - Réduction de l'empreinte écologique
 - Sensibilisation de la population à la mobilité durable
 - Amélioration de la qualité environnementale de la commune

1.2.3 UN TERRITOIRE QUI FAVORISE LA SOLIDARITÉ ET LA CONVIVIALITÉ

Le diagnostic partagé a mis en évidence un manque de contacts entre les différents groupes sociaux et classes d'âges implantés sur le territoire, aux habitudes et aux besoins différents. Cet effilochement des rapports sociaux induit un sentiment d'isolement chez certains.

Les lieux de rencontres notamment devraient permettre à chacun de développer un réseau de relations riches et à en tirer un bénéfice en termes d'échange d'expériences, de transmission et de partage de vécu, et de diminution du sentiment d'isolement.

La qualité de vie est liée aussi à la proximité et à l'accessibilité des services à la population, cela suppose le maintien et le développement de fonctions de proximité et de première nécessité dans les villages.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS
 - Renforcement de la cohésion sociale
 - Renforcement de la mixité sociale
 - Création de lieux de rencontre
 - Création d'un sentiment d'identité et d'appartenance communale
 - Intégration des différentes populations dans la vie locale
 - Développement de l'esprit citoyen

1.2.4 UN TERRITOIRE QUI AIDE LES JEUNES À SE CONSTRUIRE ET À CONSTRUIRE LEUR AVENIR

Ellezelles présente une situation démographique stable. En effet, sa population se situe aux alentours des six mille habitants et la pyramide des âges est de plus en plus dominée par des classes d'âge élevé.

Pourtant, Ellezelles compte des jeunes, qui fréquentent les écoles, les infrastructures culturelles et sportives, le mouvement de jeunesse.

La commune doit parvenir à conserver cette jeunesse, voire en accroître la part relative dans la population. Elle ne le pourra qu'en intensifiant encore son attention et ses services à son égard, mais également en lui ouvrant des perspectives supplémentaires d'avenir professionnel et d'installation résidentielle sur son territoire. Il s'agira également de définir des activités qui permettent la cohésion intergénérationnelle et la transmission des connaissances des aînés.

Cet objectif opérationnel doit permettre aux habitants de pouvoir choisir de vivre sur le territoire parce qu'un ensemble de prestations et de conditions sociales (convivialité, solidarité) y sont présentes.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Relève des associations
- Renforcement de la cohésion sociale
- Installation et maintien de la jeunesse sur le territoire
- Support de l'épanouissement et du bien-être de la population

1.2.5 UN TERRITOIRE QUI INVESTIT DANS LA CULTURE, LES ARTISTES ET LE SPORT

Le développement socio-culturel amène le citoyen à s'épanouir dans la culture locale, à découvrir et apprécier son territoire pour en devenir un ambassadeur. C'est un véritable levier de cohésion et d'attractivité qu'il faut continuer à déployer.

Bien que déjà très étoffée, l'offre sportive qui répond à des enjeux de santé publique et de lien social, est également à développer en s'appuyant prioritairement sur la complémentarité du maillage d'équipements existants à toute échelle. Le sport doit continuer à être un vecteur de mixité sociale et d'accroche de la jeunesse à son territoire.

Cet objectif parviendra à faire vivre plus intensément les infrastructures culturelles et sportives du territoire pour répondre aux attentes de la population. Il s'agira également de mettre en lumière les nombreux artistes de l'entité. Ces deux éléments contribueront à favoriser l'accès aux divertissements pour tous et partout.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Renforcement de l'accroche profonde de la jeunesse à son territoire, de la cohésion et de la mixité sociale
- Développement de l'esprit citoyen
- Renforcement de la cohésion sociale

1.2.6 LES PROJETS EN LIEN AVEC L'OBJECTIF « UN TERRITOIRE QUI NOURRIT LES RELATIONS »

1. Faire de l'ancien collège une maison multiservices
2. Renforcer les services aux associations
3. Développer la mobilité multimodale
4. Développer et mettre en vie le réseau des sentiers
5. Améliorer la sécurité routière
6. Créer un espace Tiers-lieu à Ellezelles
7. Faciliter l'accès aux produits locaux dans les villages
8. Lancer un plan de cohésion sociale
9. Faire des abords de l'administration communale une zone conviviale

10. Créer une école des devoirs
11. Développer et faire connaître les bibliothèques

1.2.7 INDICATEURS EN LIEN AVEC L'OBJECTIF « UN TERRITOIRE QUI NOURRIT LES RELATIONS »

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre, ...)
Augmentation du nombre de bénévoles dans les associations ellezelloises	+ 5%	Compte-rendu des assemblées générales des associations
Augmentation du nombre d'événements organisés	+3 / 10 ans	Administration communale
Mise en place de groupes de travail	1 / 3 ans	Compte-rendu de réunions
Concrétisation d'actions issues de plans d'actions	2 /an	Rapports annuels

1.3 UN TERRITOIRE QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES

Ce défi vise à développer l'attrait de la commune et de ses villages, tant pour les acteurs économiques, en ce compris les agriculteurs, que vis-à-vis des touristes et des habitants de la commune, tout en veillant à préserver la qualité du cadre de vie.

Encourager le maintien et la création d'activités économiques, soutenir les entrepreneurs et les agriculteurs dans le développement de leurs projets, favoriser un tourisme durable sont autant de pistes identifiées par la population pour un développement harmonieux de l'entité, respectueux du cadre de vie de tous.

1.3.1 UN TERRITOIRE QUI STIMULE L'ENVIE, LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX

Comme partout, les consommateurs, notamment une génération plus connectée et avisée, sont désormais plus attentifs à l'impact économique de leur consommation et favorisent ainsi les produits de proximité, en général gage de qualité.

Plusieurs modèles de production artisanale et de consommation locale émergent déjà sur le territoire, et plus largement sur le Pays des Collines, constituant ainsi autant d'opportunités économiques pour le monde agricole. Le confinement de 2020 a également contribué à la (re)découverte de ces produits, avec un engouement important pour le circuit-court et le local. Mais engouement de courte durée... En effet, le retour à la « vie normale » a été de pair avec la reprise des habitudes de consommation telles que le retour vers les supermarchés.

Cet objectif permettra au secteur de rester stable, en mettant en place une dynamique économique à l'échelle de la commune bénéficiant d'un réseau de partenariats vertueux, en anticipant la variabilité des consommateurs dont les comportements peuvent être influencés par les crises successives et enfin la variabilité du coût de l'énergie.

Commerce ambulant

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS
 - Amélioration de la capacité de résilience des agriculteurs
 - Renforcement de l'image positive d'Ellezelles et du Pays des Collines
 - Amélioration de l'attractivité du territoire
 - Amélioration de la santé des habitants
 - Création d'emploi local

1.3.2 UN TERRITOIRE QUI ÉLARGIT ET DÉPLOIE SES ATOUTS TOURISTIQUES

Ellezelles occupe un positionnement stratégique, enclavé dans une région à haut potentiel touristique qu'il faut continuer à développer, tout en respectant sa caractéristique rurale. Ses thématiques signatures portent l'économie touristique : relief, paysages, gastronomie, produits locaux, randonnées

Tout en continuant à tirer parti de son appartenance au Pays des Collines et à la Wallonie Picarde, ainsi qu'aux différentes structures supra-territoriales, Ellezelles doit continuer à se démarquer, en amplifiant et variant ses efforts de développement en matière de tourisme.

Cet objectif permettra donc de diversifier l'offre touristique et de la faire mieux connaître, de susciter la création de projets touristiques locaux et enfin de répondre aux demandes du touriste contemporain.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS
 - Renforcement de l'économie locale
 - Création d'emploi
 - Soutien des acteurs touristiques
 - Création de nouvelles activités touristiques

1.3.3 UN TERRITOIRE QUI SUPPORTE L'EMPLOI LOCAL

Nécessité de conserver des emplois variés pour limiter les déplacements au quotidien.

Le développement de l'emploi local à Ellezelles est entravé en raison de son éloignement relatif des grands axes de communication et de son absence de zone d'activités ou de toute autre infrastructure économique. Cette situation a cependant permis de préserver un cadre de vie de grande qualité, susceptible d'attirer certaines entreprises adaptées à cette situation. Tenant compte de ce contexte, les autorités communales et les habitants souhaitent mettre en place des conditions favorables au développement d'une dynamique économique adaptée au milieu rural et porteuse d'emplois.

Outre les infrastructures économiques, le domaine des services doit lui aussi être renforcé. Les entreprises souhaitant s'installer ou se développer ont en effet besoin d'être accompagnées dans leurs démarches. Les infrastructures mises à leur disposition doivent être adaptées. Elles doivent pouvoir trouver à proximité des espaces multiservices répondant à leurs attentes, à celles de leur clientèle ou de leurs employés. La Commune peut s'appuyer sur l'ADL pour diversifier et surtout relocaliser l'économie.

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS
 - Renforcement de l'économie locale
 - Maintien des entreprises sur le territoire
 - Création d'emploi local

1.3.4 UN TERRITOIRE QUI ENCOURAGE UNE AGRICULTURE DURABLE ET PÉRENNE

Le secteur agricole est bien implanté sur le territoire, qu'il a notamment contribué à modeler. Les pratiques agricoles doivent sans cesse s'adapter pour mieux répondre aux évolutions des besoins, des consommateurs d'une part mais aussi des industriels d'autre part, tout en répondant aux enjeux climatiques et environnementaux actuels. Enfin, le manque de débouchés croissant pour certaines filières (lait, porcs, etc.), la baisse de rendement et la forte vulnérabilité aux aléas climatiques ou aux cours mondiaux d'autres filières très endettées (céréaliers) rendent vulnérables ce secteur.

Le système agricole doit se réinventer, changer ses pratiques afin de répondre au mieux à ces enjeux sociaux et de santé publique. En matière environnementale, ces changements devront permettre de faire face à des perturbations climatiques parfois extrêmes comme les sécheresses ou les inondations.

Le territoire et son agriculture doivent s'arrimer le mieux possible aux initiatives structurées du PNPC

- IMPACTS ATTENDUS ET EFFETS MULTIPLICATEURS

- Amélioration des relations entre habitants et agriculteurs
- Valorisation du métier d'agriculteur
- Enraiment de la perte de biodiversité
- Valorisation des productions locales
- Préservation des ressources non renouvelables

1.3.5 LES PROJETS EN LIEN AVEC L'OBJECTIF « UN TERRITOIRE QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES »

34. Mettre en vie le Moulin du Cat sauvage
35. Créer un hall relais agricole
36. Développer et renforcer l'accueil touristique
37. Créer une filière bois
38. Inciter au développement des productions locales
39. Créer une cuisine de collectivité
40. Communiquer et sensibiliser autour de l'agriculture
41. Encourager une agriculture plus respectueuse de l'environnement

1.3.6 INDICATEURS EN LIEN AVEC L'OBJECTIF « UN TERRITOIRE QUI VALORISE LES RESSOURCES LOCALES »

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre, ...)
Installation de panneaux ou autres infrastructures touristiques	2/an	Commune d'Ellezelles
Nombre de nouveaux produits touristiques identifiés et concrétisés	1/ 3ans	Commune d'Ellezelles
Augmentation du nombre de nuitées officielles	+10% / 10 ans	Statbel
Augmentation de la culture de céréales panifiables	+ 5% / 10 ans	

Augmentation du nombre d'agriculteurs ayant adopté des pratiques plus respectueuses de l'environnement	1 / 3 ans	Commune d'Ellezelles et GT agriculture
--	-----------	--

2 OBJECTIFS CONVERGENTS

Ce second chapitre qui rassemble les objectifs d'autres projets et programmes cités au service de la stratégie du PCDR correspond au pilier culturel du développement durable.

En effet, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. C'est ainsi la dimension transversale des objectifs et projets exposés qui sous-tendent la stratégie.

Sont ici passés en revue les autres programmes de développement auxquels souscrit la commune, dont elle prend part aux plans d'action et qui contribueront à la poursuite des objectifs de la stratégie décrite ci-dessus.

2.1. MAISON DU PAYS DES COLLINES

La maison du Pays des Collines est un point d'information pour le tourisme au Pays des Collines. Les visiteurs peuvent donc y trouver des informations sur les balades, les hébergements, les événements, ... Outre cette mission d'information, le bâtiment abrite également un circuit d'interprétation (parcours spectacle), une petite boutique de terroir ainsi que les bureaux du Parc naturel du Pays des Collines.

Ce bâtiment va cependant bénéficier d'une cure de jouvence avec un nouveau projet permettant de redynamiser le lieu et les activités qui s'y déroulent.

La Maison du Pays des Collines est destinée à devenir un lieu de vie hybride, moteur de l'attractivité et du redéploiement économique du cœur de village et de la campagne environnante. Celui-ci constituera une vitrine artistique, culturelle, touristique et artisanale pour la commune et le Parc naturel ; un lieu de vie sociale, propice aux rencontres et aux échanges informels ; un espace stimulant et inspirant propice au réseautage, à la concentration et à l'authenticité ; un point de départ vers les Collines et les nombreux atouts naturels et patrimoniaux de la région.

En avril 2023, une étape symbolique vient d'être franchie dans l'élaboration du projet de restructuration et d'extension de cette infrastructure : le permis d'urbanisme a été déposé.

2.2. PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

A l'heure où ces lignes sont écrites, le PNPC entame la 9ème année du plan de gestion 2014 – 2023. L'élaboration collective du Plan de gestion 2024 – 2033 constitue le fil conducteur des diverses activités programmées en 2022 et 2023. A ce jour, ce nouveau plan de gestion n'est pas encore rédigé. Afin de se donner une idée la plus complète possible des actions du Parc naturel, le plan stratégique 2023 est résumé ci-dessous.

Ce dernier comprend 7 grandes orientations stratégiques :

- ➔ Inscrire les actions du Parc naturel dans les grands objectifs d'un développement territorial durable

- ➔ Poursuivre une démarche « Qualité » dans le développement des projets
- ➔ Mener des partenariats aux côtés des acteurs locaux pour une meilleure appropriation de l'outil « Parc naturel » dans une optique de rapprochement citoyen
- ➔ Développer, amplifier et promouvoir l'identité et le sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines
- ➔ Initier et développer des projets expérimentaux et innovants au service du territoire et de la société
- ➔ Rechercher des collaborations, notamment hors de la Wallonie
- ➔ Maintenir et assurer la formation continue du personnel

Outre ces objectifs généraux, le programme d'actions du PNPC s'articule autour d'objectifs stratégiques (OS), opérationnels (OO) et d'actions à mener sur le terrain. Afin de ne pas alourdir ce document, les actions ne sont pas reprises ici. Cependant, le programme d'actions complet est téléchargeable sur le site internet du Parc naturel.

OS1 : Contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel

- OO1 : Améliorer la connaissance, la qualité et la fonctionnalité des trames verte et bleue en liaison avec les sites naturels et le paysage
- OO2 : Améliorer la connaissance, la qualité et la fonctionnalité des sites naturels
- OO3 : Améliorer la connaissance et la préservation des espèces animales patrimoniales
- OO4 : Connaître les sites publics aménageables afin de contribuer à développer une biodiversité proche du citoyen

OS2 : Contribuer à la valorisation du patrimoine naturel

- OO1 : Accompagner les pouvoirs locaux dans la valorisation de la nature ordinaire et extraordinaire

OS3 : Connaître, préserver et valoriser les paysages

- OO1 : Développer la connaissance du paysage afin d'encourager et de faciliter sa préservation et sa valorisation

OS4 : Contribuer à un développement harmonieux de l'aménagements du territoire

- OO1 : Favoriser des projets intégrés qui allient architecture contemporaine, respect du bâti traditionnel, du paysage et des ressources naturelles

OS5 : Favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rurale et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive

- OO1 : Favoriser l'intégration citoyenne dans le paysage rural
- OO2 : Favoriser le développement d'un tourisme et d'une vie rurale ancrée dans le développement durable

OS6 : Favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles

- OO1 : Favoriser, développer et fédérer les activités de valorisation des ressources locales
- OO2 : Favoriser l'autonomie des exploitations agricoles par le développement de modes de production plus économes

OS7 : Favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural

- OO1 : Favoriser le développement d’une agriculture innovante pour préserver le sol et sa biodiversité, lutter contre les changements climatiques et les inondations

OS8 : Initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable

- OO1 : Initier, favoriser et contribuer au développement de projets innovants et expérimentaux dans le domaine du patrimoine naturel
- OO2 : Initier, favoriser et contribuer au développement de projets innovants et expérimentaux dans le domaine du développement économique et rural
- OO3 : Initier, favoriser et contribuer au développement de projets innovants et expérimentaux dans le domaine de l’éducation

OS9 : Initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et collaborations au niveau local

- OO1 : Maintenir et renforcer les partenariats existants et rechercher et développer de nouveaux partenariats
- OO2 : Mettre en valeur et soutenir le travail des associations

OS10 : Initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et collaborations au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels

OS11 : Favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public

- OO1 : Favoriser la préservation de la nature par la sensibilisation
- OO2 : Favoriser la préservation des paysages par la sensibilisation et l’aménagement du territoire par l’information
- OO3 : Favoriser la préservation de la ruralité par la sensibilisation

OS12 : Contribuer au renforcement du sentiment d’appartenance commune des citoyens au Pays des Collines

- OO1 : Optimiser, améliorer et renforcer la communication notamment en utilisant les nouvelles technologies de l’information

OS13 : Former et éduquer les citoyens d’aujourd’hui et de demain au respect de l’environnement

- OO1 : Développer l’éco-citoyenneté à l’école et pendant les temps libres

2.3. CENTRE CULTUREL DU PAYS DES COLLINES

Le centre culturel du Pays des Collines (CCPC) est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 31 décembre 1972. Il est classé en Centre culturel local de catégorie 1 depuis le 18 mai 1992. Le 15 novembre 2017, le Ministère de la Culture reconnaissait son action culturelle avec extension de territoire. Le CCPC est actif sur les communes d’Ellezelles, de Frasnes-lez-Anvaing et de Mont-de-l’Enclus.

Le futur Contrat-programme 2024-2028, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024, est actuellement analysé par la Fédération Wallonie – Bruxelles. Les objectifs de ce futur contrat-programme sont résumés ci-dessous :

Axe 1 : Valoriser et développer des espaces de rencontres et d’expression pour stimuler et dynamiser les relations humaines.

- ➔ Favoriser l’émergence d’un esprit critique par la participation et/ou la mobilisation de tous les publics

- Etablir des synergies avec et entre les associations
- Soutenir les projets culturels citoyens

Axe 2 : Valoriser l'espace de vie au Pays des Collines et, plus précisément, son environnement et son patrimoine matériel et immatériel.

- Dynamiser le folklore
- Soutenir et promouvoir les artistes locaux
- Valoriser le cadre naturel et son histoire
- Questionner, développer et maintenir des pratiques durables et écologiques

2.4. CONTRAT DE RIVIÈRE

Plusieurs actions du Programme d'action 2023 – 2025 du Contrat de Rivière Dendre sont prévues sur le territoire d'Ellezelles et sont reprises ci-dessous :

- Végétaliser les fossés à l'aide de plantes épuratrices, à hauteur de lieux qui reçoivent une charge organique élevée
- Limiter l'imperméabilisation des sols et des surfaces à travers tout projet urbanistique communal
- Imposer l'emploi de matériaux drainants pour les parkings, terrasses et voiries particulières lors de la délivrance de permis
- Placer une citerne à eaux de pluie à hauteur de l'Ecole de Wodecq, en vue d'utiliser les eaux pluviales collectées à des fins d'arrosage et/ou pour le fonctionnement des sanitaires
- Informer et sensibiliser sur différentes thématiques agricoles
- Limiter l'accès du bétail aux cours d'eau
- Réaliser des aménagements contre l'érosion des terres agricoles
- Sensibiliser aux dangers des pesticides et promouvoir leurs alternatives
- Définir les écosystèmes prioritaires à restaurer dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et la prévention des risques d'inondation (ZIT, reméandration, restauration de berges, etc.)
- Répondre à l'appel à projets « Résilience Biodiversité - Climat 2022 » en fonction des opportunités locales
- Envoyer un courrier-type aux propriétaires de parcelles où sont recensées des populations de balsamine de l'Himalaya, afin de les informer et de les sensibiliser en la matière
- Envoyer un courrier-type aux propriétaires de parcelles où sont recensés des points noirs concernant des dépôts de déchets verts, et leur proposer des solutions alternatives
- Participer à la campagne de sensibilisation « Ici commence la mer » (ICLM)
- Soutenir les associations dans leurs actions de propreté publique, par la mise à disposition de matériel, la prise en charge de la gestion de déchets ramassés, etc.
- Envoyer un courrier-type aux propriétaires de parcelles où sont recensés des points noirs concernant des dépôts de déchets divers, et leur proposer des solutions alternatives
- Nettoyer les dépôts de déchets verts et d'encombrants, le long des cours d'eau, et placer ensuite un panneau de sensibilisation
- Restaurer les ponts et les passerelles endommagés, en lien avec l'inventaire de terrain réalisé par le CRD
- Elaborer un plan stratégique communal de gestion de la biodiversité
- Participer au groupe de travail (GT) « Zones humides »
- Accorder à l'ASBL Contrat Rivière Dendre un subside annuel liquidé sur base d'une déclaration de créance transmise en début d'année
- Placer un panneau didactique aux abords de la mare de l'administration communale
- Participer aux actions nature, en lien avec l'eau, organisées par la commune ou sur le territoire de la commune

➔ Assurer l'encodage et le suivi des enjeux et des mesures des secteurs PARIS et des projets PGRI

2.5. ADL

Le plan d'action 2021 – 2026 de l'ADL d'Ellezelles a été validée par le SPW le 14/06/2022. Celui-ci s'articule autour de deux priorités qui sont chacune articulée autour de 7 objectifs priorités dans le temps. Chaque objectif est composé d'action(s) qui vont permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Priorité n°1 : Dynamiser les commerces et les entreprises tout en favorisant la création d'emploi		
PERIODE	OBJECTIFS	ACTIONS
Court terme (2 ans)	Déployer la transition numérique des commerçants	Création d'une plateforme d'e-commerce pour les commerçants locaux
		Création d'un annuaire interactif
	Favoriser l'emploi et l'entrepreneuriat	Mise en place d'une séance d'information au sujet de la transmission de commerces et d'entreprises
		Organisation d'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat à destination des jeunes
Moyen terme (3-5 ans)	Développer le PCA Quatre-vents	Mise en avant des métiers en pénurie du secteur de la construction auprès des jeunes
		Installation de totems publicitaires à l'entrée du site
	Améliorer l'offre de services	Développement de nouvelles infrastructures d'accueil de PME/TPE
		Création d'une cuisine de collectivité avec services de livraison
	Dynamiser les centres de village	Développement de la crèche « Les petites cerises »
		Mise en place d'un distributeur automatique de denrées alimentaires à Lahamaide
Long terme (6 ans)	Rédynamiser le quartier de l'ancienne gare	Aménagement du centre d'Ellezelles
		Rénovation et aménagement de la place de Wodecq
	Aménager le PCA Beaubourg	Réaménagement de centre de Lahamaide
		Rénovation et aménagement de la place de la gare
		Implantation d'un établissement Horeca
		Création d'une maternité commerciale
		Création de logements alternatifs
		Création d'un espace de Co-Working

Priorité n°2 : Développer l'attractivité du territoire au travers du tourisme, des produits locaux et de la mobilité douce		
PERIODE	OBJECTIFS	ACTIONS
Court terme (2 ans)	Mettre en avant deux attractivités touristiques	Renouvellement des œuvres du sentier de l'étrange
		Réhabilitation du circuit des chapelles sur Wodecq
	Valoriser les produits locaux alimentaires	Reprise d'un magasin de produits locaux alimentaires
		Relancer d'un marché fermier saisonnier
		Mise en avant des produits locaux lors des événements publics
	Faciliter la diversification agricole	Mise en place d'un groupe de travail d'identification des voies de relocalisation alimentaire
		Organisation d'une séance de sensibilisation à la création d'hébergement touristique dans les fermes
Moyen terme (3-5 ans)	Attirer les touristes au travers de la modernisation des infrastructures	Extension de l'infrastructure de la Maison du Pays des Collines
		Réaffectation de l'ancienne poste en Hôtel
	Développer la transition numérique des opérateurs touristiques	Création d'un outil digital de la découverte du patrimoine local
		Création d'une application d'information et de réservation touristiques
	Déployer la mobilité douce	Implantation de bornes de recharges pour vélos électriques
		Création de pistes cyclables reliant les villages
		Ouverture du pont du Beaufaux sur le RAVEL
		Développement d'un service de réparation et de réemploi de vélos
Long terme (6 ans)	Favoriser l'apparition de nouvelles filières et débouchés de production locale	Installation d'une création de type « land-art » sur un circuit du réseau Points-Nœuds
		Développement d'une halle couverte
		Développement d'une filière de lacto-fermentation
		Création d'une filière de céréale alimentaire par la réhabilitation du Moulin du Cat Sauvage

FAIRE ÉVOLUER ELLEZELLES SANS DÉNATURER LE TERRITOIRE

